



UNION DEPARTEMENTALE FO DE L'ESSONNE

12, PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA 91034 EVRY-COURCOURONNES CEDEX

TEL : 01 60 78 15 57

mail : udfo91@gmail.com - site <http://www.udfo91.fr>

CORONAVIRUS – 1^{ERE} AUDIOCONFERENCE AVEC LA PREFECTURE DE L'ESSONNE

Mercredi, l'Union Départementale FO de l'Essonne a participé à une réunion téléphonique avec M. Alain BUCQUET, Préfet délégué pour l'égalité des chances de l'Essonne. En plus d'un représentant de l'UD FO 91, il y avait un représentant pour la DIRECCTE, la CGT, la CFDT, l'UNSA, la CFE-CGC et la CFTC. Les organisations patronales n'y étaient pas invitées, ce qui limite la confrontation des points de vue.

Pour FO, ce fut l'occasion de signaler qu'aucune réponse n'avait été apportée à sa lettre ouverte au Préfet du 19 mars (étaient en copie de cette lettre, tous les syndicats salariaux et patronaux de l'Essonne, la DIRECCTE, le Conseil Départemental, l'ARS et la DSDEN91). Pourtant des situations décrites dans ce courrier n'ont toujours pas progressé, ou peu. FO les a rappelées lors de l'audioconférence.

Cette lettre est en ligne sur le site : www.udfo91.fr où un espace a été dédié aux actions menées par FO face au Coronavirus.

Depuis la lettre ouverte, de nombreux cas de mise en danger sont remontés à l'Union Départementale FO 91, lors de ses permanences quotidiennes.

En particulier dans les EHPAD et autres structures de l'action sociale, avec des situations catastrophiques comme :

- Dans un EHPAD où il y a eu 2 décès (sur 2 unités différentes). Résultat, 8 tests sont arrivés pour 63 résidents et une seule unité est confinée avec un équipement renforcé, contrairement aux autres. Quand il y a des cas de covid-19, il n'y a pas de test systématique des personnes handicapées et des salariés. Une personne a déjà contaminée toute une aile.
- Dans un autre EHPAD, il n'y a que 2 combinaisons pour 10 soignants et aucun test n'a été effectué.
- Dans une fondation d'aide aux personnes en souffrance psychique, il n'y a pas de masques. La direction a demandé aux salariés d'en fabriquer en tissu pour l'ensemble des salariés. L'inquiétude demeure... d'où vient le tissu ? Quelles mesures d'hygiène ? Les masques sont lavés deux fois par semaine. Sont-ils efficaces ?



Evry-Courcouronnes, le 10 avril 2020

Une autre association impose à ses salariés une présence sur site, pour communiquer avec des personnes qui sont confinées chez elles... le Syndicat FO a demandé la mise en place du télétravail pour favoriser le confinement des salariés, tout en restant en contact avec les enfants et adultes en situation de handicap confinés. La direction n'évolue pas et pourtant tous les moyens technologiques existent pour sécuriser le travail de l'ensemble du personnel de cette association.

Toutes les sections du Syndicat Départemental de l'Action Sociale Force Ouvrière de l'Essonne ont demandé des tests systématiques dans tous les établissements, des masques, des lunettes, des gants, et des surblouses. Certains de ces salariés sont près des résidents pour les toilettes, les repas, etc. La proximité n'est pas conseillée, mais nécessaire dans ce cas. Tout doit être mis en œuvre pour protéger l'ensemble des personnes.

Dans les hôpitaux, le personnel est à bout. Des catégories sont sous-équipées, en particulier pour le personnel qui gère les déchets qui n'ont pas de masque, comme à Draveil.

D'autres cas ont été dénoncés auprès de la Préfecture, en présence de la DIRECCTE, comme :

- Les grandes surfaces du Bricolage, telles que LEROY MERLIN et CASTORAMA qui continuent à donner accès au public pour le retrait d'achats,
- Amazon reste ouvert malgré les cas de Coronavirus sur le site de Brétigny et les conditions de travail non sécurisées, comme il le faudrait.

Deux questions se posent pour ces activités :

- Sont-elles nécessaires pour le « fonctionnement du pays » et ou d'un point de vue sanitaire ?
- Quand on veut nous sensibiliser à l'aspect économique, comment justifier le maintien de l'activité des mastodontes de la consommation non alimentaire qui provoque des distorsions de concurrence ?

Les lobbys fonctionneraient-ils encore malgré la situation ?

L'UD FO 91 reçoit, encore, de nombreux appels d'élus du personnel d'entreprise qui ne sont pas tenus informés et que les réunions obligatoires et extraordinaires ne se tiennent pas. Des droits d'alerte ont été déposés et sont maintenus. FO rappelle que les mandats de représentation du personnel ne se sont pas dissous avec le coronavirus et dans cette situation, ils sont nécessaires pour défendre les intérêts des salariés du public comme du privé.

L'Union Départementale FO de l'Essonne condamne toutes les remises en cause des droits des salariés en particulier par l'augmentation du temps de travail et la remise en cause des jours RTT et congés. Elle n'oublie pas que les personnes fatiguées sont plus fragiles.

L'Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'ESSONNE attend plus que des réponses écrites, très attendues, mais des actes forts pour mettre tous les moyens nécessaires en place pour protéger l'ensemble des travailleurs, par le confinement le plus large et l'équipement de ceux qui sont mobilisés pour l'ensemble des concitoyens.

L'UD FO 91 se félicite de l'action quotidienne de ses militants qui aura permis de rédiger la lettre et l'intervention auprès du préfet, ainsi que ce communiqué. De fait, à tous les niveaux, l'administration et le patronat de l'Essonne savent, ils sont donc responsables.

L'Union Départementale a une forte pensée pour l'un de ses militants hospitalisé qui travaille dans un hôpital. Nous avons tous une connaissance victime du coronavirus.

Nous demandons et demanderons des comptes.

Contact : Christophe LE COMTE (Secrétaire Général UD FO 91) : 06-68-66-25-24